



Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD - Marion BOLZE - Michel THOMAS - BOURGNEUF

www.slgexpertise.fr - Accueil@slgexpertise.fr

Ligue Pour la Protection des Oiseaux

L P O

Les fonderies Royales

17305 ROCHEFORT

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association La Ligue de La Protection Des Oiseaux, établis en euros tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 22 mai 2014
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
SLG EXPERTISE



Marion BOLZE

Bilan

Association

Ligue pour Protection des Oiseaux

Au : 31/12/2013

EUR

* Mission Comptes annuels - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2012
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	178 758	94 204	84 553	9 606
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours	82 939		82 939	18 681
	Avances et acomptes				
Total	261 697	94 204	167 493	28 288	
Immobilisations corporelles	Terrains	3 273 905	31 271	3 242 633	3 217 864
	Constructions	2 713 030	596 814	2 116 215	2 199 465
	Inst. techniques, mat.out.industriels	624 618	207 419	417 198	430 710
	Autres immobilisations corporelles	3 108 711	1 191 585	1 917 125	1 808 061
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	96		96	84 990
Total	9 720 361	2 027 092	7 693 268	7 741 092	
Immobilisations financières (2)	Participations	15		15	15
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	55 000		55 000	60 000
	Autres immobilisations financières	7 829		7 829	16 034
Total	62 844		62 844	76 049	
Total I	10 044 903	2 121 296	7 923 606	7 845 430	
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements	28 568		28 568	27 609
	En cours de productions biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	366 335	19 591	346 743	321 179
	Total	394 903	19 591	375 311	348 788
Créances (3)	Avces et acptes versés sur commandes	24 569		24 569	20 620
	Créances usagers et comptes rattachés	486 072	3 674	482 397	566 360
	Autres créances	3 949 747		3 949 747	3 851 879
	Total	4 435 819	3 674	4 432 145	4 418 239
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement	3 134 900		3 134 900	2 432 404
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	208 812		208 812	165 245
Charges constatées d'avance (4)	64 960		64 960	45 923	
Total II	8 263 965	23 266	8 240 699	7 431 222	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion Actif					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	18 308 868	2 144 563	16 164 305	15 276 653	
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents			145 000	145 000
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle			848 503	947 486
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Bilan

Ligue pour Protection des Oiseaux

Au : 31/12/2013

* Mission Comptes annuels - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables) Ecarts de réévaluation Réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice	2 896 596 3 653 316 (209 047) 281 468	2 871 183 3 653 316 (209 047)
Fonds associatifs	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise Apports Legs et donations Résultats sous contrôle de tiers financeurs Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme Provisions réglementées Droits des propriétaires (commodat)	 2 850 216	 2 857 927
Total		9 472 550	9 173 379
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	14	14
	Provisions pour charges	801 045	698 619
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	631 990	1 054 800
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	540 827	440 633
Total		1 973 877	2 194 067
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 269 150	1 009 073
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 132 400	931 249
	Dettes fiscales et sociales	1 344 155	1 311 012
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		50 739
	Autres dettes	570 276	141 059
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	401 894	466 070	
Total		4 717 877	3 909 205
Ecart de conversion passif			
Total du passif		16 164 305	15 276 653
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an	1 077 037	
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	3 640 839	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat

Ligue pour Protection des Oiseaux

Période de l'exercice 01/01/2013 31/12/2013 * Mission Comptes annuels

Période de l'exercice précédent 01/01/2012 31/12/2012 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	2 135 429	2 286 895
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	1 251 247	1 107 023
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	3 386 676	3 393 919
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	4 466 140	5 265 957
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	185 906	163 961
	Cotisations	716 620	711 152
	Autres produits (1)	2 017 829	2 082 410
	Total des produits d'exploitation I	10 773 173	11 617 401
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks	1 110 035	1 179 650
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	(28 292)	1 745
	Autres achats et charges externes (2)	529 274	721 159
	Impôts, taxes et versements assimilés	(958)	(2 900)
	Salaires et traitements	3 049 313	3 678 654
	Charges sociales	542 973	501 390
	- sur immobilisations { amortissements provisions	4 267 604	4 109 137
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant	1 796 676	1 683 860
	- pour risques et charges	427 121	376 948
	Subventions accordées par l'association	21 876	16 862
	Autres charges	143 684	107 201
		Total des charges d'exploitation II	12 223 325
	Résultat d'exploitation (I-II)	(1 450 152)	(881 210)
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges	14	14
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	153 375	92 051	
	Total des produits financiers V	153 390	92 066
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	14	14
	Intérêts et charges assimilées	42 332	43 605
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	42 347	43 619
	Résultat financier (V-VI)	111 042	48 446
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	(1 339 109)	(832 763)
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier		

Compte de résultat (suite)

Ligue pour Protection des Oiseaux

Période de l'exercice 01/01/2013 31/12/2013 * Mission Comptes annuels

Période de l'exercice précédent 01/01/2012 31/12/2012 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	1 135 808	653 542
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	186 255	165 199
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	1 322 063	818 741
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		384
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 151	4 579
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	2 151	4 963
Résultat exceptionnel (VII-VIII) VIII		1 319 912	813 778
Participations des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X	21 950	35 303
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI	1 009 774	995 088
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII	687 158	1 149 847
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		13 258 401	13 523 297
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		12 976 932	13 732 345
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		281 468	(209 047)
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		62 913	59 495
Bénévolat			
Prestations en nature		62 913	59 495
Dons en nature			
Charges		62 913	59 495
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		62 913	59 495
Personnel bénévole			

Comptabilité tenue en euros



KPMG Entreprises
Sèvres-Charentes
21 rue Fleming
B.P. 20133
17005 La Rochelle Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 46 50 57 67
Télécopie : +33 (0)5 46 41 81 74
Site internet : www.kpmg.fr

Association L.P.O.

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2013
Montants exprimés en EUR**

5 mai 2014
Association L.P.O.
8 rue du Docteur Pujos - BP 90263
17305 Rochefort
Ce rapport contient 20 pages

1 Faits caractéristiques de l'exercice

Les faits caractéristiques de l'exercice ayant une importance significative sur la situation financière, le patrimoine ou le résultat sont :

- Ressources liées aux legs comptabilisés en produits exceptionnels :

Le niveau de legs comptabilisé en 2013 est de 1 136 K€ contre 654 K€ en 2012. Sur les exercices passés, ils ont fluctué de la façon suivante : 793 K€ en 2011, 886 K€ en 2010, 1 209 K€ en 2009, 1 078 K€ en 2008, 458 K€ en 2007 et 545 K€ en 2006. La relative volatilité des flux financiers liés aux legs conduit l'association à comptabiliser ces produits en produits exceptionnels.

- Les engagements hors bilan (legs à recevoir acceptés par le CA ou la préfecture) sont passés de 1 890 K€ au 31/12/2012 à 1 084 K€ à la fin de l'exercice.
- L'association a procédé sur l'exercice à des cessions de placements qui étaient très anciens. Sur les 153 K€ de produits financiers constatés, 118 K€ sont des produits qui étaient latents au 31/12/2012.

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

1.1.1 Principes de bases

Les conventions générales comptables ont été appliquées :

- image fidèle (prudence, régularité et sincérité),
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

1.2 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

1.3 Méthodes

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques.

Dans les contrats d'études se déroulant sur plusieurs années, il a été retenu la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

Les cotisations des membres sont comptabilisées en produit. L'aide aux délégations L.P.O. est comptabilisée en charge et non en déduction des produits.

La procédure de comptabilisation des legs est la suivante :

- Tous les legs et donations passent obligatoirement par différentes phases :
 - l'acceptation par les organes statutairement compétents (conseil d'administration) et/ou l'autorisation par les organismes de tutelle, doit figurer dans les engagements reçus, en pied de bilan ;
 - un compte de bilan (compte 475) est utilisé de manière transitoire pour enregistrer la contrepartie d'encaissements et décaissements ;
 - à la clôture du legs, le compte 475 est soldé par un compte de produit (771300 libéralités reçues).

De même, la valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a pas été traduite en comptabilité. Pour l'application de l'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 (réduction d'impôts pour don aux associations au titre des frais non remboursés), les comptes d'engagements ont été mouvementés.

1.4 Changement de méthode d'évaluation et de présentation ou de comptabilisation

Pas de changements de méthodes comptables sur l'exercice.

2 Notes sur le bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1.1 Concessions, brevets et droits similaires

Les logiciels informatiques sont comptabilisés et amortis entre 12 et 36 mois.

2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Il n'y a pas d'immobilisation en crédit-bail.

Les biens à caractère immobilisable achetés dans le cadre de programmes subventionnés sont comptabilisés en charges.

Dans le cadre des programmes de conservation de la nature, certains terrains peuvent avoir été acquis avec une clause d'inaliénabilité au profit du financeur.

La Station Ornithologique de l'Île Grande (22) est construite sur sol d'autrui.

2.1.2.1 Tableau des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Total I					
Autres immobilisations incorporelles	104 651	157 046			261 697
Total II	104 651	157 046			261 697
Immobilisations corporelles					
Terrains	3 238 667	35 237			3 273 905
Constructions	2 707 688	5 341			2 713 030
Install. techn., matériel, outillage	594 311	30 306			624 618
Install. générales, ag. am. divers	1 567 833				1 567 833
Matériels de transport	206 202	21 597			227 799
Mat. bur. et informatique, mobilier	964 094	348 984			1 313 078
Immob. corp. en cours					
Avances et acomptes	84 990		84 894		96
Total III	9 363 788	441 467	84 894		9 720 361
Immobilisations financières					
Participations	15				15
Créances rattachées à des part.					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immob. financières	76 034		13 205		62 829
Total IV	76 049		13 205		62 844
Total général (I+II+III)	9 544 489	598 513	98 099		10 044 903

2.1.2.2 Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée de vie prévue :

- Constructions 60 ans
- Agencements et installations 10 ans
- Matériel et outillage 5 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel éducatif 4 ans
- Autres équipements 4 ans

2.1.2.3 Tableau des amortissements

Immobilisations	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Total I					
Autres immobilisations incorporelles	76 362	17 841			94 204
Total II	76 362	17 841			94 204
Immobilisations corporelles					
Terrains	20 802	10 468			31 271
Constructions	508 222	88 592			596 814
Install. techn., matériel, outillage	163 600	43 819			207 419
Install. générales, ag. am. divers	357 405	95 131			452 536
Matériels de transport	94 739	40 579	1 524		133 795
Mat. bur. et informatique, mobilier	477 923	130 688	3 358		605 253
Immobilisations grevées de droits					
Total III	1 622 695	409 279	4 882		2 027 092
Total général (I+II+III)	1 699 058	427 121	4 882		2 121 296

2.1.3 Actif circulant

2.1.3.1 Evaluation des stocks

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont évalués en fonction du prix moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Provisions sur stocks :

Des provisions ont été constituées si la valeur de réalisation nette est inférieure au coût des produits en stock.

La méthode statistique appliquée au coût d'entrée a conduit à appliquer les taux forfaitaires suivants :

Dernière date d'entrée en stock	Taux forfaitaire % dépréciation
Inférieure à 2 ans	0
> 2 ans et < 3 ans	30
> 3 ans et < 4 ans	60
> 4 ans	95

2.1.4 Créances

Les créances sont évaluées à leurs valeurs nominales.

Les autres créances représentent la participation restant à recevoir des financeurs des contrats à long terme (ex Life...). Elles sont évaluées selon la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

2.1.4.1 Provisions sur autres créances :

Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il apparaît une perte probable.

2.1.4.2 Disponibilités et divers

La valeur d'inventaire retenue est le prix de revient lors de l'entrée en portefeuille.

En fin d'exercice, il n'a pas été constaté de moins-values latentes ; ainsi il n'a pas été nécessaire de constituer de provision pour dépréciation.

A contrario, les plus-values latentes (produits non comptabilisés) sont nulles contre 118 K€ en 2012 (cf. événements majeurs de l'exercice).

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs et réserves

Le résultat de l'exercice 2012 (soit – 209 048 €) a été affecté par l'Assemblée Générale en report à nouveau.

2.2.2 Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds associatifs	228 655			228 655
Subventions invest; terrains	1 998 021	13 502		2 011 523
Libéralités legs	329 588			329 588
Libéralités legs - terrains	314 920	12 280		327 200
Réserves diverses	3 653 317			3 444 269
Report à nouveau	0	(209 048)		(209 048)
Résultat comptable de l'exercice	(209 048)	281 469	(209 048)	281 469
Total	6 315 453	98 203	(209 048)	6 622 332

2.2.3 Subventions d'investissement sur des biens non renouvelables

Elles concernent essentiellement la perception de subventions d'investissement sur des projets : construction de la Station Ornithologique des Sept Iles, réalisation du siège des Fonderies de Rochefort, réhabilitation de la ferme du Grand Mothais et aussi divers autres projets qui sont suivis par années de perceptions.

Les subventions sont amorties conformément au règlement 99-01 du CRC car l'association considère que les biens ne sont pas renouvelables (au sens financier) sur ses deniers propres.

Compte	Libellé	31/12/2012	Aug.	Dim.	31/12/2013	
131	SUBVENTION INVESTISSEMENT					
	7 îles	172 393			172 393	
	Fonderies	1 877 086			1 877 086	
	Fonderies Etat	344 767			344 767	
	Fonderies Régions	598 867			598 867	
	Fonderies CG17	773 452			773 452	
	Fonderies Communes	160 000			160 000	
	Grand Mothals	400 924	18 146		419 070	
	Divers acquisitions 2009	66 013			66 013	
	Muséo des 7 îles	480 640			480 640	
	Divers acquisitions 2010	74 108			74 108	
	Divers acquisitions 2011	251 038	104 083	1 948	353 173	
	Divers acquisitions 2012	118 530	41 904		160 434	
	Divers acquisitions 2013		14 622		14 622	
	Total	3 440 731	178 755	1 948	3 617 539	
	139	SUBVENTION INVEST. AMORTIE				
		7 îles	-95 165	-2 413		-97 578
Fonderies		-303 029	75 757		-378 786	
Fonderies Etat		-55 163	-13 791		-68 953	
Fonderies Régions		-98 514	-24 628		-123 142	
Fonderies CG17		-123 752	-30 938		-154 690	
Fonderies Communes		-25 600	-6 400		-32 000	
Grand Mothals		-25 541	-18 771		-44 312	
Divers acquisitions 2009		-53 300	-7 781		-61 081	
Muséo des 7 îles		-69 564	-39 751		-109 314	
Divers acquisitions 2010		-16 399	-8 186		-24 585	
Divers acquisitions 2011		-19 735	-15 872		-35 607	
Divers acquisitions 2012		-73	-13 452		-13 526	
Divers acquisitions 2013			-2 534		-2 534	
Total		-582 806	-184 518	0	-767 324	
		SUBVENTION D'INVESTISSEMENT NETTE				
7 îles		77 228	-2 413	0	74 815	
Fonderies	1 574 057	-75 757	0	1 498 300		
Fonderies Etat	289 604	-13 791	0	275 814		
Fonderies Régions	500 353	-24 628	0	475 725		
Fonderies CG17	649 700	-30 938	0	618 762		
Fonderies Communes	134 400	-6 400	0	128 000		
Grand Mothals	375 383	-625	0	374 758		
Divers acquisitions 2009	12 713	-7 781	0	4 932		
Muséo des 7 îles	411 076	-39 751	0	371 326		
Divers acquisitions 2010	57 709	-8 186	0	49 523		
Divers acquisitions 2011	231 303	88 211	1 948	317 566		
Divers acquisitions 2012	118 457	28 452	0	146 908		
Divers acquisitions 2013		12 087	0	12 087		
Total	2 857 925	-5 763	1 948	2 850 216		

2.2.4 Provisions pour risques et charges

Libellé de la provision	Inscrites au 01/01/2013	Dotation 2013	Reprise 2013	Inscrites au 31/12/2013
Devises	15	15	15	15
Provision risque avec un tiers	0			0
Provision retraite (1)	690 619	93 684	33 258	751 045
Provision pour charges (2)	8 000	50 000	8 000	50 000
Total	609 433	143 699	41 273	801 060

(1) Le taux d'actualisation retenu est de 3.40 % avec un taux de charges sociales de 50 %. L'engagement total est de 806 612 €. L'écart avec 751 045 correspond à un écart actuariel qui est lissé depuis la clôture 2012 jusqu'à la clôture 2015

(2) Risque sur une collaboration en France

2.2.5 Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	2 837
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	13 889

2.2.6 Fonds dédiés

L'article 3 du règlement n°99-01 donne la définition suivante :

«Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par **des tiers financeurs** à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard ».

Montant en Euros	Fonds à dégager au 01/01/2013 A	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (689) B	Utilisations en cours d'exercice (789) C	Fonds restants à engager au 31/12/2013 D = A + B - C
Sur subv. Fonctionnement affectées (194 000) (Conv. Pluri. Annuel. Objectifs) (Autres)	1 054 801	360 087	782 897	631 991
Sur générosité du public (dons manuels, 195 000)	440 634	327 071	226 877	540 828
Sur legs et donations affectés	Né ant			
Total	1 495 435	687 158	1 009 774	1 172 819

2.2.7 Produits constatés d'avance

Des produits constatés d'avance (402 K€) ont été enregistrés en fin d'exercice ; ils concernent notamment :

- les abonnements aux revues Oiseau Magazine, Ornithos et Rapaces pour 2014 89 K€
- les cotisations pour 2014 80 K€
- indemnités d'assurance non engagés 31 K€
- autres produits d'exploitation 202 K€

3 Notes sur le compte de résultat

3.1 Produits

Les produits sont comptabilisés selon les règles appliquées en matière de sectorisation fiscale et selon leur taux de TVA.

Les produits correspondant à la gestion des contrats à long terme sont comptabilisés en fonction de l'avancement du programme et la contribution des financeurs.

Les reprises sur amortissements et provisions correspondent principalement à :

- l'ajustement des provisions pour les valeurs d'exploitation (stocks, créances) ;
- l'annulation des provisions pour les événements intervenus en 2013.

Les aides de l'Etat et des collectivités publiques (Conseil Régional, Agence de l'Eau, EDF) pour les emplois jeunes sont comptabilisées dans la ligne « subvention à l'emploi » (compte 742) et non pas en diminution des charges de personnel (compte 641).

Pour les legs et donations par acte authentique, le traitement comptable prend en considération le règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable qui oblige à séparer les phases d'acceptation et d'autorisation en *comptabilité des engagements* de celle de la réalisation des legs ou donations qui seule figure *en comptabilité générale*.

Les legs et donations qui correspondent à des biens durables sont considérés comme des apports au fonds associatif, ne transitant pas par des comptes de produits.

4 Autres informations

4.1 Associations liées

Des opérations ont été effectuées au cours de l'exercice avec des associations liées (Associations locales L.P.O.).

Natures de versements	2013	2012
Reversement quote part adhésions	114 024	107 370
Interventions sous traitance	231 016	207 159
Projet FIVA	49 600	42 000
Co-financement actions	135 289	73 617
Total	529 929	430 146

4.2 Fonds de dotation LPO

L'association a perçu du Fonds de dotation LPO : 126 471 €

L'association a versé au Fonds de Dotation LPO : 126 471 €

4.3 Engagements donnés

Néant.

4.4 Engagements reçus

Legs à réaliser : 1 457 657 €

4.5 Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations de services, dons en nature, mise à dispositions...) n'ont fait l'objet d'aucune évaluation dans les états financiers.

L'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 permet, sous certaines conditions, aux bénévoles de bénéficier de la réduction d'impôt pour dons aux associations au titre de leur frais non remboursés, pour 2013, cela a représenté une somme de 62 913 €.

La L.P.O. bénéficie de prêts de locaux sur certains sites.

4.6 Tableau des effectifs au 31/12/2013

	Cadres	Non cadres
Effectifs	41	121

4.7 Rémunérations des 3 dirigeants bénévoles et cadres les mieux rémunérés (réf art 20 loi sur le volontariat associatif)

La rémunération des trois cadres les mieux rémunérés représentent 230 837 €.

4.8 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC
Honoraires pris en charge au titre de la mission de contrôle légal des comptes	27 632 €
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	0 €
Honoraires totaux	27 632 €

5.1 Annexe méthodologique du compte emplois ressources LPO 2013

Le compte emplois ressources est complété à partir de la comptabilité analytique de l'association. Il retrace l'ensemble des sommes des comptes annuels de l'année 2013.

Cette annexe méthodologique doit permettre d'explicitier la nature des sommes reprises dans le tableau.

5.2 Emplois (colonne 1)

5.2.1 Les missions sociales

Elles se scindent entre les actions réalisées en France et en Outre Mer et les actions réalisées à l'étranger.

5.2.1.1 Réalisations en France :

Les principales actions réalisées par la LPO peuvent être ventilées dans quatre grands domaines :

- **Les travaux préalables aux actions de protection de la nature** : ils comprennent les inventaires faunistiques et floristiques, les plans de restauration d'espèces d'oiseaux parmi les plus menacées de France, les plans de gestion des réserves et espaces naturels préalables à leur gestion effective dont principalement les sites Natura 2000.
- **Protection - gestion - espaces - espèces + outils de communication** : sont regroupés dans ce domaine les actions effectives de protection des espaces naturels et notamment les réserves naturelles et acquisitions de la LPO ainsi que les actions de conservation des espèces menacées et tous les moyens de communication liés à ces actions à travers trois revues et les plaquettes de sensibilisation.
- **Sensibilisation à l'environnement** : ce domaine d'activité regroupe l'ensemble des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public ainsi que les outils pédagogiques diffusés à partir des centres d'interprétation et des animations sur le terrain.
- **Diffusion par correspondance (DPC)** : la LPO a créé un service de diffusion de produits qui concourent à l'objet social de la LPO et contribuent à la protection, découverte de la nature et à la sensibilisation et éducation. De par son objet, cette activité de diffusion n'a pas pour vocation à recevoir des fonds issus de la générosité publique.

5.2.1.2 Versements à d'autres associations agissant en France :

Dans les conventions qui lient les associations locales à la LPO, il est convenu qu'un tiers des cotisations leur est reversé.

5.2.1.3 Réalisés à l'étranger

Elles correspondent d'une part au financement d'actions menées par des organismes de protection de la nature (Bulgarie, Sénégal...) et d'autre part du soutien apporté à Birdlife International (l'alliance mondiale pour la protection des oiseaux dont la LPO est le représentant français).

5.2.2 Frais de recherche de fonds

5.2.2.1 Frais d'appel à la générosité public – dons et legs

Ils correspondent aux coûts engagés pour mettre en place les deux campagnes annuelles de dons (mailing, phoning...).

5.2.2.2 Frais de recherche des autres fonds privés

Ils correspondent aux coûts engagés par le service en charge du développement des opérations de mécénat et d'expertise.

5.2.3 Frais de fonctionnement

Cette rubrique correspond aux frais de fonctionnement de l'association qui ne sont pas affectés sur les actions. Elle se compose principalement des frais liés au service membre qui assure tout le relationnel avec les adhérents et les groupes et relais ainsi que les frais de fonctionnement à caractère généraux.

III-Engagements à réaliser sur ressources affectées :

Cette rubrique reprend les dotations aux fonds dédiés (neutralisation des ressources non consommées) tant en matière de subventions que des dons et mécénat.

IV-Excédent de ressources de l'exercice :

Il correspond au bénéfice comptable de l'association réalisé en 2013.

5.3 Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)

Le principe de gestion retenue par l'association est le suivant : les missions sociales et les frais de fonctionnement doivent être systématiquement équilibrés d'un point de vue financier. Ces actions ont des financements croisés qui s'imputent sur les dépenses dans l'ordre suivant : subventions fléchées sur actions, dons – mécénat – partenariat fléchées sur actions, ressources générées par les actions et autres fonds privés. Si l'action a besoin d'un autofinancement complémentaire pour équilibrer son financement, les ressources émanant de la générosité publique sont utilisées et affectées. La générosité publique permet ainsi de pérenniser l'action. Ces sommes apparaissent dans la colonne 3.

Concernant les frais d'appel à la générosité du public – dons et legs, ils sont financés à 100 % en prélevant une quote-part des ressources collectées.

V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.

La LPO peut avoir à investir sur des biens pour réaliser ses missions sociales. Cette ligne reprend la part autofinancée sur les investissements.

5.4 Ressources collectées sur 2013 (colonne 2)

5.4.1 Ressources collectées auprès du public

5.4.1.1 Dons et legs collectés

1.1-a Dons manuels non affectés

Ils sont réalisés à 80 % par les membres essentiellement lors des renouvellements annuels de cotisations et abonnements.

1.1-b Dons manuels affectés

Ils proviennent principalement des deux campagnes d'appel à dons programmées annuellement sur des programmes adoptés par le Conseil d'Administration.

1.1-c Legs et autres libéralités non affectés

Les legs reçus par la LPO en 2013, ne stipulent aucune affectation particulière d'utilisation. Ils contribuent à l'autofinancement des missions sociales de la LPO ainsi qu'aux acquisitions immobilières utiles à la protection de la nature.

5.4.2 Autres fonds privés

Ils correspondent à la somme des cotisations, abonnements, vente de produits, animations, expertises, mécénat récoltés par les différents services de la LPO.

5.4.3 Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe tous les financements publics contribuant à la réalisation des projets engagés par les services de la LPO. Ils proviennent aussi bien de l'Union Européenne (Life, Interreg, Feder...) que de l'Etat principalement le ministère de l'Ecologie (MEEDDM) sur des missions particulières (gestion des réserves naturelles, plan d'action espèces, enquêtes et inventaires...) et des collectivités territoriales (sur projets).

5.5 Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2013 (colonne 4)

5.5.1 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Pour la première année de mise en place du comptes emplois et ressources, et par mesure de simplification faute de pouvoir reconstituer l'historique, il a été décidé de reconstituer cet agrégat en analysant les excédents des trois derniers exercices qui sont composés à 100 % des legs non utilisés sur ces trois années auquel a été retranché la part d'autofinancement des immobilisations acquises en 2008 (Fonderies Royales).

Les fonds non consommés antérieurement viennent abonder les ressources collectées sur l'exercice. La différence entre ces ressources et l'ensemble des emplois de l'exercice permet de déterminer le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice qui sera repris l'exercice suivant comme un complément de ressource.